



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

À l'attention des directeurs de l'information

Le MCI met en priorité la protection des milieux naturels

Magog, 16 juin 2023 – Le 3 juin dernier, le Memphrémagog Conservation (MCI) a tenu sa 56e assemblée générale annuelle (AGA) à la Chapelle Southière-sur-le-lac à Magog. Ce fut l'occasion de rappeler l'importance de la mission du MCI pour les générations actuelles et futures. Johanne Lavoie, présidente bénévole de l'organisme depuis 2022, a déclaré que : « Plus que jamais, la priorité du MCI pour les prochaines années sera la protection des milieux naturels. L'état du lac Memphrémagog nous démontre qu'il est touché par les changements climatiques. L'omniprésence des cyanobactéries, l'impact des espèces exotiques envahissantes et la présence du site de déchets à Coventry à la tête du lac sont la démonstration de l'impact de l'humain sur le lac. Le MCI surveille ces enjeux et offre des solutions concrètes pour y remédier. » Ces actions ont d'ailleurs été présentées dans le rapport de la présidente, de la directrice générale et des chargées de projets du MCI.

Priorité aux milieux naturels

À l'occasion de l'AGA, des conférences présentées par des partenaires clés du MCI dans la conservation ont démontré que le lac Memphrémagog et son bassin versant sont au cœur de corridors fauniques névralgiques nécessaires au maintien de la biodiversité et de la qualité de l'eau du lac. Le MCI était heureux de mettre de l'avant son collaborateur national, **Conservation de la Nature Canada (CNC)**, représenté par Cynthia Patry; son collaborateur régional, **Corridor Appalachien**, représenté par Caroline Bisson; et son collaborateur local, **Fondation Marécages Memphrémagog (FMM)**, représenté par Judy Hopps. Ces conférences sont venues confirmer l'importance de la collaboration entre les organismes de conservation, ainsi que le rôle essentiel du MCI à la préservation des milieux naturels du bassin versant du lac Memphrémagog. Et avec seulement 9% du territoire du bassin versant du lac qui est protégé, lorsque les objectifs des gouvernements du Québec et du Canada sont de protéger 30% de leur territoire d'ici 2030, il y a encore beaucoup à faire! Le MCI souhaite remercier particulièrement tous les propriétaires de milieux naturels qui ont participé jusqu'à maintenant à la protection du bassin versant en créant des aires protégées sur leur propriété.

Robert Benoit, lauréat du prix Gordon-Kohl 2023

Lors de l'AGA, Robert Benoit, figure marquante et ex-président du MCI, a reçu le prestigieux prix Gordon-Kohl 2023 pour sa contribution et son engagement exceptionnel à la protection de l'environnement pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Mme Lavoie, qui lui a rendu hommage, a déclaré : « Rares sont ceux qui, comme Robert, se sont levés pour défendre les intérêts communs contre le bien individuel. C'est d'une grande noblesse que de placer la cause devant soi. Son implication dans la sauvegarde du Parc national du Mont-Orford et l'obtention d'un moratoire interdisant le rejet du lixiviat du site d'enfouissement de Coventry font partie de son legs à notre organisation tout comme à la population et aux générations futures. Robert est une grande source d'inspiration. » D'ailleurs, l'ovation qu'il a reçue en disait long. M. Benoit demeure sur le conseil d'administration du MCI, mais souhaite diminuer son implication dans la prochaine année.

Conseil d'administration 2023-2024

Le conseil d'administration du MCI compte maintenant une nouvelle administratrice, Mme Marie-Josée Huot, spécialiste en communication dans le domaine de l'environnement depuis plus de 20 ans. Tous les administrateurs de 2022-2023 ont été reconduits pour l'année 2023-2024 et est composé de : Mme Johanne Lavoie, présidente de l'organisme, Mme Pascale Bédard, vice-présidente et secrétaire, M. Peter Lepine, vice-président, M. Olivier Provost-Barsalou, trésorier, Santiago Doyon, président du conseil, M. Robert Benoit, M. Douglas Coutts, Mme Gisèle Lacasse Benoit, M. Eric Phendler et M. Maxime Veillette.

Rappelons que Memphrémagog Conservation (MCI) est un organisme à but non lucratif qui veille à la protection, à la conservation et à l'amélioration du lac Memphrémagog et de son bassin versant au bénéfice des générations actuelles et futures.

Le MCI travaille en concertation avec les diverses instances régionales et gouvernementales ainsi qu'avec les citoyens afin de réaliser des actions concrètes.

Le MCI s'appuie principalement sur la connaissance scientifique afin d'informer, de conscientiser et de responsabiliser les divers acteurs pour assurer la santé environnementale du lac Memphrémagog et de son bassin versant.

-30-

Photo



Sur la photo: Conseil d'administration du MCI 2023-2024. M. Olivier Provost-Barsalou, Mme Ariane Orjikh (directrice générale), M. Santiago Doyon, M. Robert Benoit, Mme Johanne Lavoie, Mme Pascale Bédard, Mme Marie-Josée Huot, M. Maxime Veillette, Mme Gisèle Lacasse Benoit, M. Peter Lepine et M. Douglas Coutts. M. Eric Phendler est absent sur la photo.

Source

Johanne Lavoie, présidente bénévole du MCI
819-238-3895

Courriel : johanne.lavoie.estrie@gmail.com

Partenaires conférenciers

Caroline Bisson
Directrice des relations avec le milieu



Cynthia Patry
Chargée de projet pour les Montagnes-Vertes du Nord



Judy Hopps
Présidente bénévole



À propos

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés. CNC est un organisme de bienfaisance enregistré. Avec la nature, CNC crée un monde prospère. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca .

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif fêtant ses 20 ans en 2022. Sa mission est de protéger les milieux naturels et la biodiversité de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. Un total de 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien et ensemble, ils contribuent à accélérer et augmenter les projets de conservation réalisés sur le territoire. Depuis le début de ses activités, l'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires est maintenant de plus de 16 200 hectares – soit plus de l'équivalent de la superficie de la ville de Granby. www.corridorappalachien.ca

La Fondation Marécages Memphremagog, établie en 1991 par feu Stewart Hopps, membre de l'Ordre du Canada, est un organisme de conservation dédié à la protection de l'environnement naturel et des habitats, en particulier les milieux humides et les forêts du bassin versant du lac Memphremagog et de la vallée de la rivière Tomifobia dans les Cantons de l'Est. Pour plus d'informations sur la Fondation, contacter judy.hopps@sympatico.ca .